

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



Département de La Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les propriétaires fonciers et les tiers intéressés de la commune de Marais sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) a décidé de soumettre le périmètre, le mode d'aménagement foncier et le schéma directeur d'aménagement durable à enquête publique. Le dossier d'enquête pourra être consulté à la mairie de Marais du **lundi 12 janvier 2026 à partir de 14 h 00 au vendredi 13 février 2026 à 16 h 00**. Aux heures d'ouverture du secrétariat, soit : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00.

Le « dossier d'enquête » est constitué des documents suivants : l'arrêté départemental portant ouverture de l'enquête publique, la délibération de la CCAF, le plan faisant apparaître le périmètre d'aménagement envisagé, l'étude d'aménagement, le porter à connaissance du Préfet, le schéma directeur « d'aménagement durable », un registre destiné à recevoir les observations des intéressés.

Il sera également consultable sur le site Internet du Département de la Charente-Maritime : https://la.charente-maritime.fr à la rubrique « le département / informations officielles / les enquêtes publiques ».

M^{me} Béatrice AUDRAN, désignée commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers recevra en à la mairie de Marais :

- **Lundi 12 janvier 2026 de 14 h 00 à 17 h 00,**
- **Mercredi 21 janvier 2026 de 14 h 00 à 17 h 00,**
- **Lundi 26 janvier de 14 h 00 à 17 h 00,**
- **Samedi 07 février 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **Vendredi 13 février 2026 de 14 h 00 à 16 h 00.**

Les réclamations pourront également être envoyées à l'adresse suivante : ep-marais@charente-maritime.fr

Le géomètre-expert assistera le commissaire-enquêteur à toutes ses permanences.

Commune St Grégoire d'Ardennes

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE ST GREGOIRE D'ARDENNES

En exécution de l'arrêté -n° 16-2025 de Monsieur la Maira de St Grégoire d'Ardennes en date du 05 décembre 2025, une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Plan local d'urbanisme de la commune de St Grégoire d'Ardennes soumis à évaluation environnementale aura lieu du :

Du **mercredi 07 janvier 2026 à 14h00 au vendredi 06 février 2026 à 12h00**

Cette enquête publique concerne l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de St Grégoire d'Ardennes soumis à évaluation environnementale.

Afin de conduire cette enquête, le président du Tribunal Administratif de Poitiers, par décision du 04 novembre 2025, a désigné **M. Bernard MISSIAEN** en qualité de commissaire enquêteur. L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet d'élaboration du plan local d'urbanisme soumis à évaluation environnementale est consultable :

en version papier à la Mairie de Saint Grégoire d'Ardennes, 2 rue de l'Eglise, 17240 Saint Grégoire d'Ardennes, aux jours et heures d'ouverture :

soit le mercredi de 14 h 00 à 17 h 30 et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre papier d'enquête publique mis à sa disposition à la mairie de St Grégoire d'Ardennes

- par voie postale en adressant un courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête (Mairie de St Grégoire d'Ardennes, 2 rue de l'Eglise, 17240 St Grégoire d'Ardennes), à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique.

- par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@stgregoireardenne.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la mairie de St Grégoire d'Ardennes, 2 rue de l'Eglise 17240 St Grégoire d'Ardennes pour recevoir leurs observations, lors des permanences suivantes :

- **Le mercredi 07 janvier 2026 de 14 h 00 à 17 h 00**
- **Le vendredi 06 février 2026 de 09 h 00 à 12 h 00**

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de St Grégoire d'Ardennes, pendant un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme soumis à évaluation environnementale, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis pour approbation à la majorité des suffrages exprimés au Conseil Municipal de St Grégoire d'Ardennes.



Commune de Sablonceaux

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

Nouvelle Enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sablonceaux initiée par l'arrêté n° 26/2025, en date du 29/10/2025 est annulée pour irrégularité. L'arrêté n°26/2025 est abrogé, le 16 décembre 2025.

Par arrêté n° 31/2025 en date du 16 décembre 2025, le Maire de SABLONCEAUX a ordonné l'ouverture d'une nouvelle enquête publique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête se déroulera à la mairie du **lundi 05 janvier 2026 à 14 heures au mercredi 04 février 2026 à 12 heures inclus**, soit une durée de 31 jours consécutifs aux jours et heures d'ouverture de la mairie : les lundis de 14 heures à 17 heures, les mardis, jeudis et vendredis de 13 heures 30 à 17 heures ainsi que les mercredis de 9 heures à 12 heures. A cet effet, Monsieur Jacques BOISSIERE a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de POITIERS en qualité de commissaire enquêteur et Madame Mylène MAZZOCCO en qualité de commissaire enquêteure suppléante.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme est mis à disposition du public, en Mairie de Sablonceaux sis 100 rue de la Mairie 17600 SABLONCEAUX, aux jours et heures d'ouverture de la mairie soit les lundis de 14 heures à 17 heures, les mardis, jeudis et vendredis de 13 heures 30 à 17 heures ainsi que les mercredis de 9 heures à 12 heures. Il sera également consultable sur le site Internet de la commune de Sablonceaux : <https://www.sablonceaux.fr> et sur un poste informatique mis à disposition à la Mairie. Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, auprès de la mairie de Sablonceaux.

Le dossier de Révision du P.L.U a fait l'objet d'une absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de 3 mois prévu à l'article R104-25 du Code de l'urbanisme tel qu'indiqué dans l'Absence d'avis du 3 novembre 2025/PP-2025-18486 2025ANA155.

Il comporte de fait l'évaluation environnementale versée dans le rapport de présentation.

Les avis des Personnes Publiques Associées sont joints au dossier d'enquête publique.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le **registre d'enquête papier** ouvert à cet effet en mairie, aux jours et heures précitées ;
- ou les adresser par **courrier postal** à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur PLU à : Mairie de SABLONCEAUX 100 rue de la Mairie 17600 SABLONCEAUX.
- ou par **courriel** à l'attention du Commissaire Enquêteur - EP PLU à l'adresse : mairie@sablonceaux.fr

Il n'y a pas de registre dématérialisé.

Toutes les observations et propositions du public transmises par voie postale, par courriel ou reçues par le commissaire enquêteur lors de ses permanences seront annexées au registre d'enquête publique.

Le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie, sans rendez-vous, les :

- > **Lundi 05 janvier 2026 de 14 heures à 17 heures**
- > **Mercredi 04 janvier 2026 de 09 heures à 12 heures**

A l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le Commissaire enquêteur, qui disposera d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Maire. Ces documents seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site Internet communal.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal de Sablonceaux pourra approuver la révision du PLU, adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis reçus, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché en mairie et sur les panneaux habituels d'affichage répartis sur l'ensemble du territoire communal au moins quinze jours avant le début de l'enquête, et le restera pendant toute sa durée. Il est également publié sur le site Internet de la commune. Il sera également publié au moins quinze jours avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les journaux « SUD-OUEST » et « Le Littoral ».

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la Mairie au 05 46 94 71 01.

Le Maire,
Lysiane GOUNON

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Semussac (17120)

APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 16 décembre 2025, le Conseil municipal de Semussac a approuvé la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois. Le dossier du PLU modifié est tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et mis en ligne sur son site Internet.



CUISINE & GASTRONOMIE

Une année de recettes & d'astuces

16 €

EN LIBRAIRIES, MAGASINS DE LA PRESSE ET SUR BOUTIQUE.SUD-OUEST.FR

17 x 22 cm, 128 pages

J'ACHÈTE



Ville De Rochefort

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU

Par délibération en date du 10 décembre 2025, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la modification Simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme visant à permettre la création d'une sous-destination « bureaux » sur le périmètre accueillant les locaux actuels de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et ainsi permettre l'accueil d'activités tertiaires. Conformément à l'article R 153-21 du Code de l'Urbanisme, le dossier de modification simplifiée n° 1 du PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie, service urbanisme, aux jours et heures d'ouverture au public et sur le site internet ville-rochefort.fr, rubrique « Urbanisme et Logement ».

Annonces légales

Vie des sociétés

MDF CONSTRUCTIONS

SAS au capital de 6 000 €

Siège social : 59 ROUTE DE SAINTES

17100 LA CHAPELLE DES POTS

RCS de SAINTES n°853 308 146

MODIFICATION

L'AGE du 15/12/2025 a décidé à compter du 01/01/2026 de :

de transformer la société en Société à Responsabilité Limitée (SARL), sans création d'une personne morale nouvelle, et de transférer le siège social au 18 rue des Martinets, 17610 Chaniers. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS de SAINTES.

FAURE Mathias

Hommages et souvenirs



Consultez, publiez un avis de décès sur carnet.sudouest.fr

Cérémonies du jour

CLAVETTE

Mme ROUSSEAU-FULKERSON Emmanuelle, au cimetière, à 15 heures

COURCELLES

Mme ROUSSET Suzanne, en l'église, à 10 heures

DOMPIERRE-SUR-MER

Mme COSTA Monique, en l'église, à 10 h 30

JONZAC

M. JULIEN-LABRUYÈRE François, en l'église, à 15 heures.

LA ROCHELLE

Mme CALATAYUD Nicole, au crématorium La Rochelle, à 11 h 30

M. MENNESSON Robert, en l'église La Genette, à 14 h 30

M. COCHARD Jean-Paul, en l'église, à 14 h 30

MEUZAC

SORIGNET Christophe, en l'église, à 14 h 30

PESSINES

DESNOYERS Didier, en l'église, à 14 h 30

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

M. PEPONNET Pierre, en l'église, à 15 heures

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

M. FADIER Gérard, au crématorium, à 12 heures

SAINT-PARDOULT

Mme TINGAUT Lucienne, en l'église, à 10 h 30

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

M. GUÉRIT Pascal, en l'église, à 10 heures

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

M. DESOUDIN Patrick, au cimetière Ancien, à 10 h 30

SAINTES

Mme BECHET Paulette, au crématorium Saintes, à 10 heures

SOUBISE

M. BOUCLY Jean-Paul, en l'église, à 14 heures

TONNAY-CHARENTE

M. BOUTROIX Pierre, en l'église, à 10 heures